



**HEFP**

HAUTE ÉCOLE FÉDÉRALE  
EN FORMATION  
PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse  
en formation professionnelle*

## **Description des modules – Bases de l'accompagnement dans la formation des responsables de la formation professionnelle**

**Formation complémentaire sanctionnée par un certificat CAS**

### **Modules**

Module ATP	Accompagnement sur le terrain des personnes en formation	5 crédits ECTS
Module DET	Développement des espaces de transfert d'expérience	5 crédits ECTS

### **Directives**

Directives concernant les travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires

### **Ediction**

Le 1<sup>er</sup> août 2012

D<sup>r</sup> Dalia Schipper  
Directrice

## Module ATP

<b>Nom du module</b>	<b>Accompagnement sur le terrain des personnes en formation</b>  Le module ATP fait partie de la formation complémentaire - CAS HEFP Bases de l'accompagnement dans la formation des responsables de la formation professionnelle
<b>Niveau du module</b>	<b>B</b> Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	<b>C</b> Core course Module du domaine clé d'un programme d'études Module obligatoire
<b>Cours</b> <b>Champs thématiques</b>	Champ thématique ATP.1: Accompagnement et apprentissage Champ thématique ATP.2: Rôle du mentor Champ thématique ATP.3: Techniques d'entretiens
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures 75 heures 30 heures

<b>Objectifs des études et compétences</b>	<p>Les objectifs reposent sur la capacité des participants à :</p> <p><b>Accompagner</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en instaurant un climat de confiance</li> <li>- en établissant une relation</li> <li>- en maîtrisant les techniques de communication</li> <li>- en orientant ou confrontant au besoin le/la mentoré/e</li> <li>- en gérant les conflits</li> <li>- en menant des entretiens d'accompagnement</li> <li>- en sécurisant</li> <li>- en saisissant les enjeux relationnels de l'accompagnement</li> <li>- et en approfondissant sa capacité à communiquer</li> </ul> <p><b>Guider</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en observant l'autre</li> <li>- en posant un cadre</li> <li>- en élaborant une démarche didactique</li> </ul> <p><b>Conseiller</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en suggérant en mobilisant des ressources</li> <li>- en apportant un conseil</li> <li>- en assurant un suivi</li> <li>- en assurant une traçabilité (ou en rédigeant un rapport structuré)</li> </ul>
<b>Procédures de qualification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active à la formation</li> <li>- Accomplissement du travail personnel lié aux cours (lectures, travail d'écriture, d'analyses, etc...)</li> <li>- Réussite des travaux de qualification.</li> </ul> <p><u>Modalités précises</u></p> <p>Dans son activité professionnelle et plus spécifiquement lors des entretiens, le/la mentor-e doit être capable d'utiliser différentes approches (prescriptives; interprétatives ou de soutien) (Pellegrini, 2010).</p> <p>Pour la validation du module nous suggérons que vous réalisiez un entretien de réflexion. Ce type d'entretien vise à aider le/la mentoré-e à prendre conscience de son propre fonctionnement, son action et son raisonnement pour ensuite l'accompagner vers d'autres manières de considérer les choses et l'inciter à élargir et faire évoluer ses propres conceptions. Naturellement, il conviendra également que vous portiez, à posteriori, un regard critique sur votre propre schéma d'action selon les mêmes consignes.</p> <p>L'investigation se fera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse de l'entretien du côté du mentoré (analyse de son action)</li> <li>- L'analyse de l'entretien du côté du mentor (activité réflexive).</li> </ul>

	<p><u>Délais</u> Selon «Directives concernant les travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires»</p> <p><u>Critères/Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigueur : la saisie de données permet le décodage des énoncés (utilisation d'un outil à choix) ;</li> <li>- Analyse : les différentes étapes (cf. : schéma) sont investiguées en mobilisant différents savoirs de référence ;</li> <li>- Extériorisation : les éléments sous-jacents à l'événement sont visibilisés, ils rendent possible la prise en compte de l'implicite ;</li> <li>- Conscientisation : la réflexion sur son propre fonctionnement permet, par le réfléchissement, de revisiter sa façon de faire (pour mener un entretien) ;</li> <li>- Pertinence : les pistes de solutions proposées tiennent compte des personnes, du contexte et de la finalité (mentorat) ;</li> <li>- Autonomisation : le processus mis en lumière démontre une perspective de développement et d'amélioration de ses conditions de mentor (qui se détermine selon des règles librement choisies).</li> </ul>
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	-
<b>Modules subséquents</b>	Module DET

## Module DET

<b>Nom du module</b>	<b>Développement des espaces de transfert d'expérience</b>  Le module DET fait partie de la formation complémentaire <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAS HEFP Bases de l'accompagnement dans la formation des responsables de la formation professionnelle</li> </ul>
<b>Niveau du module</b>	<b>B Basic level course</b> Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine
<b>Type du module</b>	<b>R Related course</b> Module de soutien lié au domaine clé Module optionnel
<b>Cours Champs thématiques</b>	Champ thématique DET.1: Contexte de la formation Champ thématique DET.2: Identité professionnelle Champ thématique DET.3: Analyse des pratiques
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Etude individuelle - Procédure de qualification	<b>150 heures</b> 45 heures 75 heures 30 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	Les objectifs reposent sur la capacité des participants à : Organiser <ul style="list-style-type: none"> <li>- en collaborant</li> <li>- en planifiant des rencontres</li> </ul> Mener une démarche réflexive <ul style="list-style-type: none"> <li>- en portant un regard constructif sur sa pratique</li> <li>- en aidant l'autre à prendre conscience de son mode d'agir</li> </ul> Analyser son activité <ul style="list-style-type: none"> <li>- en distinguant activité, subjectivité et environnement</li> <li>- en identifiant les influences du milieu</li> <li>- en conceptualisant sa pratique</li> </ul>
<b>Procédures de qualification</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active à la formation</li> <li>- Accomplissement du travail personnel lié aux cours (lectures, travail d'écriture, d'analyses, etc...)</li> <li>- Réussite des travaux de qualification.</li> </ul> <u>Modalités précises</u> L'activité du/de la mentor-e s'inscrit au coeur de plusieurs contraintes différentes et parfois opposées qu'il convient de faire cohabiter. En effet, il doit, par exemple, naviguer entre champs théoriques (savoirs formels), champs socio-professionnels (savoirs d'action) et champs personnels

	<p>(savoirs expérientiels). De plus, il existe forcément un décalage important entre les théories professées et les théories d'usage (Argyris &amp; Schön, 2002).</p> <p>Pour la validation du module, nous vous invitons à prendre la mesure de ces différents paramètres en analysant vos interventions durant l'année. L'analyse peut porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les effets de votre mentorat dans l'établissement ;</li> <li>- les relations entre enseignants-mentors et le collectif des enseignants d'un établissement ;</li> <li>- la manière dont vous avez conseillé le/la mentoré-e ;</li> <li>- la manière dont vous avez pris en compte le parcours du/de la mentoré-e ;</li> <li>- les rapports d'évaluations et leurs effets pour le/la mentoré-e ;</li> <li>- votre activité de mentor-e, pour démontrer en quoi elle s'est professionnalisée ;</li> <li>- ce qui vous a mobilisé durant cette année...</li> </ul> <p><u>Délais</u></p> <p>Selon «Directives concernant les travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires»</p> <p><u>Critères/Indicateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Problématisation : la mise en évidence des caractéristiques essentielles de la situation permet d'établir des liens pertinents entre le problème et ses causes (hypothèses) ;</li> <li>- Positionnement professionnel : l'écart perçu entre les deux lectures de la situation permet une adaptation du mentor au mentoré ;</li> <li>- Articulation des savoirs de la théorie et savoirs de la pratique La situation, éclairée par des concepts, démontre, chez le mentor, une intégration des savoirs exploités pour penser son agir et son propre développement professionnels ;</li> <li>- Prise en compte des contraintes institutionnelles : les contraintes institutionnelles et leurs effets potentiels et réels sur la situation sont nommés et discutés ;</li> <li>- Milieu didactique : l'intervention proposée démontre la mise en place d'une co-construction didactique pour améliorer la situation ;</li> <li>- Pertinence : la recherche d'une solution adaptée à la situation découle des observations et constats faits dans les différents temps.</li> </ul>
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Module ATP
<b>Modules subséquents</b>	-